



LIGUE SPORTS BOULES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ligue.sportboulesbfc@gmail.com



Déroulement Concours dédiés National M3 en quadrette **Ligue Bourgogne Franche Comté Saison 2022-2023**

Afin que cette compétition sur cinq journées soit vraiment une sélection de la Ligue, le Comité Directeur a décidé la formule « Jouer en 4 groupes de 4 » à savoir la rencontre de toutes les équipes. Ainsi vous trouverez ci-joint la formule proposée avec les points essentiels pour la mise en œuvre identique dans la ligue

NOMBRE EQUIPES QUALIFIEES POUR LES CDF

Le nombre de quadrettes M3 qualifiées par le biais des concours dédiés sera de **2 équipes** pour notre Ligue. En plus **2 équipes** seront qualifiées par 1 Fédéral régional regroupant **le CBD 21 le CBD 39 et le District (25 70 90)** et **1 équipe** par 1 Fédéral régional regroupant **le CBD 58 et le CBD 89** qui auront lieu les 17 & 18 Juin 2023 dans le CBD 21 et le CBD 58.

1.NOMBRE D 'EQUIPES DECLAREES

Au **30/09/2022**, nous avons reçu et validé l'inscription de 16 équipes par le biais de BOULY.

- Liste récapitulative Equipes NM3(à fournir)
- Possibilités de constitution des équipes (Voir tableau en annexe)

2.CALENDRIER COMPETITIONS 2022-23

Pour cette saison, les dates retenues pour la tenue de ces 5 concours dédiés sont:

- Dimanche 6 novembre 2022 à CHENOVE
- Dimanche 4 décembre 2022 CHENOVE
- Dimanche 22 janvier 2023 à BESANCON
- Dimanche 19 février 2023 à LONS-LE-SAUNIER
- Dimanche 5 mars 2023 à BESANCON

3.DEROULEMENT ADMINISTRATIF CONCOURS DEDIES

Pour assurer la bonne organisation et le bon déroulement de cette phase, le club organisateur sera accompagné d'un assesseur mandaté par la Ligue.

Tirage de la compétition Il sera fait par Nathalie Pennerat assistée d'un représentant de la ligue soit le Président ou l'arbitre de la compétition le mardi avant le concours et envoyé à chaque AS et président CBD

Présentation licences avec le document d'inscription de l'équipe :30 minutes avant le début de la 1^{ère} partie à la table de marque.

Arbitrage : Désignation d'un arbitre régional ou national par le CBD organisateur, validé par la Commission Arbitrage.

Nomination assesseur par le Président du CBD organisateur

Tâches à la charge de l'assesseur mandaté pour chaque compétition

Contrôle des licences (avec arbitre)

Validation des résultats.

Transmission des graphiques à Nathalie Pennerat dans les 2 jours qui suivent la compétition. Nathalie diffusera le classement provisoire dans la semaine suivante de chaque étape jusqu'à la dernière épreuve.

Elle aura la responsabilité administrative des concours dédiés.

Tâches à la charge de l'arbitre mandaté pour chaque compétition:

Contrôle des licences / Fichier Ligue

Vérification des 2 licences déposées à minima des joueurs de l'équipe déclarée. La tenue identique du haut du corps est exigée durant toute la compétition.

4.ASPECT FINANCIER

Règlement initial et global de 150 € par équipe pour les 5 concours (30 € par compétitions) à adresser par le club à la ligue BFC avant le 30 OCTOBRE 2022 validant ainsi l'inscription définitive.

Il y aura une redistribution par la Ligue de 15€ par partie gagnée (virements aux clubs organisateurs).Faire parvenir un RIB à Chantal

Fouchard :fouchardchantal@gmail.com

Les repas du midi de l'assesseur et de l'arbitre sont à charge de l'organisateur les frais de déplacement sont à la charge de la ligue BFC.

5. ORGANISATION DE LA COMPETITION

Déroulement des journées

<u>Horaires :Partie 1</u>	9 H 30 – 11 H 15
<u>Partie 2</u>	13 H 30 – 15 H 15
<u>Partie 3</u>	15 H 45 – 17 H 30
<u>Partie 4 (2 équipes)</u>	18 H 00 – 19 H 45

Un classement sera effectué à l'issue de chaque journée :

1. Nombre de points des parties gagnées

FORFAIT

- L'AS et le chef d'équipe signent un document qui les engagent à participer aux cinq compétitions dédiées.
- Afin d'éviter des forfaits prématurés, un coefficient majorateur de 1,5 sera attribué lors de la 5ème journée. Ces coefficients donneront ainsi une chance de qualification aux équipes mal classées lors des 4 premières journées.

Toutes les journées seront donc importantes.

Tous les joueurs des équipes non-qualifiées pourront participer aux fédéraux dans la composition qu'ils souhaitent. Pourront aussi participer aux fédéraux tous les joueurs ayant été joker dans des équipes même s'ils ont joués dans une équipe qualifiée. La composition des équipes qualifiées par les concours dédiés devra être donné dans les 48 heures qui suivent le fédéral.

En cas de qualification aux CDF Quadrettes M3, la composition de l'équipe devra être constituée avec un dépôt de licence minimum 2 joueurs déclarés

—

6.1 VALIDATION RESULTATS JOURNEE

Les fiches d'inscription et la feuille récapitulative des résultats de chaque journée sera validée le soir même par l'assesseur et l'arbitre et adressée dans les 2 jours à Nathalie Pennerat.

6.2 QUALIFICATION CDF

Comme le nombre d'équipes déclarées et participantes est égal à 16, les équipes qui termineront aux 2 premières places du classement se qualifieront directement pour les Championnats de France Quadrettes M3.

D'autre part, pour les indemnités (facultatives), liées à la participation aux CDF, le montant sera défini par le Comité Directeur et paraîtra dans le règlement financier 2022-23 de la Ligue.

6.3 CATEGORISATION 2022-23 JOUEURS & JOUEUSES

Important:

Les points de catégorisation (2 points par partie jouée et gagnée) seront attribués automatiquement à l'ensemble des participants et participantes à ces concours de chaque équipe qu'ils soient déclarés ou jokers.

Saisie des fiches de catégorisation : assurée par la Nathalie PENNERAT

Rappels pour cette saison :

Pour l'équipe classée première, la montée en M2 ne sera pas obligatoire pour la saison 2023-2024.

Tableaux annexes :

- Liste récapitulative des équipes déclarées
- Possibilités de constitution des équipes pour les concours dédiés
- Graphiques gestion concours et classement compétition automatiques pour simplifier le travail des assesseurs.
- (élaboration en cours de tous ces éléments)